

CARNET de PÂTURAGE

(Remplir un carnet de pâturage par troupeau ou par lot)

N° du dossier : _____

N° de troupeau : _____

N° de lot _____

NOM du SIGNATAIRE du contrat de protection du troupeau (1) _____

Lot d'animaux Description (stade physiologiques ou numéro)	Période de pâturage (2)		Nombre de jours	Nombre de jours en coeur de parc national ou RNN	Commune Compléter par le numéro de cercle (3)	Unité pastorale ou lieu-dit (4)	Effectif des animaux (5)		Moyens de protection mis en oeuvre (11)					
	Date de début	Date de fin					de + 1 an	de - 1 an	Action réalisée : Gard ou Sur (6)	Nom et Prénom de la ou des personnes assurant le gardiennage (7)	Type (8) : B - AB - EB - P	Nombre de chiens présents	Parc journée (9) : PP -PM	Regroupement nocturne (10) PR P - PR M - RB

Déclaration du contractant de l'aide à la protection :

Je déclare que les informations portées sur ce carnet de pâturage reflètent de façon exacte les mouvements du troupeau pendant la période couverte.

Nom- Prénom : _____

Signature :

Date : _____

Mode d'emploi du carnet de pâturage

Remplir un carnet de pâturage par troupeau ou par lot selon votre situation

- (1) Indiquez le nom de la personne physique ou morale ayant signé la demande de protection du troupeau.
- (2) Indiquez les dates de début et de fin de chaque période puis le nombre de jours correspondants dans la troisième colonne.
Remplissez **une ligne pour chaque lieu-dit** de pacage du troupeau, au fur et à mesure du déroulement du parcours pastoral.
Remplissez **une ligne** pour le nombre de **jours pâturés en zone de coeur de parc national ou réserve naturelle nationale (RNN)**
- (3) Indiquez la commune où se trouve votre troupeau pendant cette période et pour information **précisez par** :
 - « **C0** » si la commune est en **cercle 0**.
 - « **C1** » si la commune est en **cercle 1**.
 - « **C2** » si la commune est en **cercle 2**.
 - « **C3** » si la commune est en **cercle 3**.
- (4) Indiquez l'unité pastorale ou le lieu-dit où votre troupeau pâture pendant cette période.
- (5) Indiquez le nombre d'animaux de plus d'un an et le nombre d'animaux de moins d'un an.
- (6) Indiquez **Gard** pour gardiennage ou **Sur** pour surveillance.
SO : Sans objet, ce moyen de protection n'est pas mis en oeuvre.
- (7) Indiquez les noms - prénoms des personnes en charge du gardiennage du troupeau.
- (8) Indiquez si la personne en charge du troupeau est : berger (**B**), aide berger (**AB**) ou éleveur berger (**EB**), ou prestataire (**P**)
SO : Sans objet, ce moyen de protection n'est pas mis en oeuvre.
- (9) Protection en journée. Indiquez par :
 - PP** : usage d'un parc de pâturage électrifié, en place de façon **permanente** sur la période.
 - PM** : parc de pâturage **mobile** électrifié.
 - SO** : Sans objet, ce moyen de protection n'est pas mis en oeuvre.
- (10) Protection la nuit. Indiquez par :
 - PR F** : usage d'un parc de regroupement **fixe**, électrifié, utilisé pour le regroupement nocturne quotidien.
 - PR M** : usage d'un parc de regroupement **mobile**, électrifié, utilisé pour le regroupement nocturne quotidien.
 - RB** : regroupement quotidien du troupeau en **bergerie**.
 - SO** : Sans objet, ce moyen de protection n'est pas mis en oeuvre.Remarque : Le regroupement nocturne doit toujours être associé à un autre moyen de protection.
- (11) Indiquez **NP** dans les cases moyens de protection si le troupeau n'est pas protégé.